



Parc national
de forêts

PREPROGRAMME

RESEAU DE MAISONS DU PARC NATIONAL DE FORETS

Mai 2026

PREPROGRAMME

RESEAU DE MAISONS DU PARC NATIONAL DE FORETS

Création de deux maisons de Parc national

Mise en réseau avec les structures existantes

Version : Mai 2026

Phase : Recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage

Destinataires : Candidats pour le recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la création d'une maison de Parc national à Auberive

Contact

Parc national de forêts

Amélie SILVA CARDENAS

20 rue Anatole Gabeur

52210 Arc-en-Barrois

Mail : amelie.silva@forets-parcnational.fr

Tel : 03 25 31 62 35

Première de couverture : forêt d'Arc-en-Barrois © Parc national de forêts

Présentation du Parc national de forêts.....	3
LE RESEAU DE MAISONS DE PARC NATIONAL	4
Qu'est-ce qu'une maison de parc national ?.....	4
Le projet de réseau de maisons du Parc national de forêts	5
Ambitions architecturales	6
LA FORGE D'AUBERIVE	6
Contexte territorial.....	6
Historique du site	7
Contexte réglementaire	8
Etat actuel.....	8
LE MOULIN DE ROCHE, AIGNAY-LE-DUC.....	11
Contexte territorial.....	11
Historique du site	12
Contexte réglementaire	12
Etat actuel.....	12

Présentation du Parc national de forêts

Le Parc national de forêts en chiffres

Le Cœur : 56 614 ha (566 km²)

L'Aire d'adhésion : 143 233 ha (1432 km²)

La Réserve intégrale : 3100 ha

50 millions d'arbres

50% de surface boisée (95% du Cœur)

700 km de rivières

Près de 1000 km de sentiers de randonnées

10 itinéraires de pratique équestre

127 communes concernées

110 communes adhérentes à la Charte

57 communes en Côte-d'Or

53 communes en Haute-Marne

Filière forêts et bois : 70 entreprises

Agriculture : 573 exploitations

Pierre de Bourgogne : 9 carrières

Le Parc national de forêts, dédié à la protection des forêts feuillues de plaine, a été créé en 2019. À cheval entre la Bourgogne-Franche-Comté (Côte d'Or) et le Grand Est (Haute-Marne), il est le plus récent des 11 parcs nationaux français, le premier situé dans la moitié nord de la France et le plus proche de Paris.

Comme les 10 autres parcs nationaux, le Parc national de forêts est un territoire d'exception, doté de patrimoines naturels, culturels et paysagers remarquables. Il bénéficie d'une reconnaissance nationale et internationale.

Les parcs nationaux ont pour vocation la protection et la valorisation de la nature, des paysages et des patrimoines culturels. Véritables laboratoires à ciel ouvert au service des scientifiques, ils ont pour mission de produire et diffuser de la connaissance. L'accueil du public et l'éducation à l'environnement et au développement durable constituent des priorités des parcs nationaux. Ce sont aussi des territoires exemplaires pour la transition écologique et le développement durable.

Espace protégé ouvert au public, le Parc national de forêts s'étend sur 2000 km² et sa zone réglementée, le Cœur, couvre 560 km². Vaste espace de nature, le Parc national est un éloge au bien-vivre, à la détente et à la découverte. Monde d'expériences, il offre une multitude d'activités de loisirs (randonnée pédestre, cyclotourisme, observation de la flore et de la faune forestières...) et culturelles (abbayes d'Auberive, de Longuay, du Val des Choues, mausolée de Faverolles, musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix...). Le Parc national de forêts a la particularité d'être habité et de maintenir sur son territoire des activités économiques comme l'agriculture, les filières du bois et de la pierre de Bourgogne, l'écotourisme et les activités forestières. Le Parc national offre aussi un des plus beaux ciels étoilés de France ce qui en fait un espace de choix pour l'astronomie ou la découverte nocturne de la faune forestière.

Ayant pour vocation première la protection de forêts feuillues de plaine, le Parc national permet aux scientifiques d'étudier les effets du changement climatique sur les forêts. La protection de la nature repose sur la connaissance des espèces, des milieux naturels et du fonctionnement des écosystèmes. Pour mieux la protéger ou la restaurer, il faut la connaître, la comprendre, s'émerveiller et agir.

Le réseau de maisons de Parc national

Qu'est-ce qu'une maison de Parc national ?

Les maisons de Parc national sont des espaces d'accueil du public, des habitants et acteurs du territoire et des agents du Parc national. Elles ont vocation à respecter un équilibre entre une ambition touristique et des ambitions scientifiques, patrimoniales et pédagogiques. Les objectifs des maisons de parc national sont :

- Sensibiliser les habitants et visiteurs à la valeur culturelle, naturelle et scientifique du Parc national et à la richesse de sa biodiversité.
- Favoriser l'appropriation du Parc national par les habitants et les acteurs du territoire.
- Soutenir l'économie en valorisant les productions locales.
- Transmettre les valeurs des parcs nationaux aux visiteurs et aux habitants.
- Favoriser un tourisme vert et moteur pour le territoire.

Elles abritent généralement :

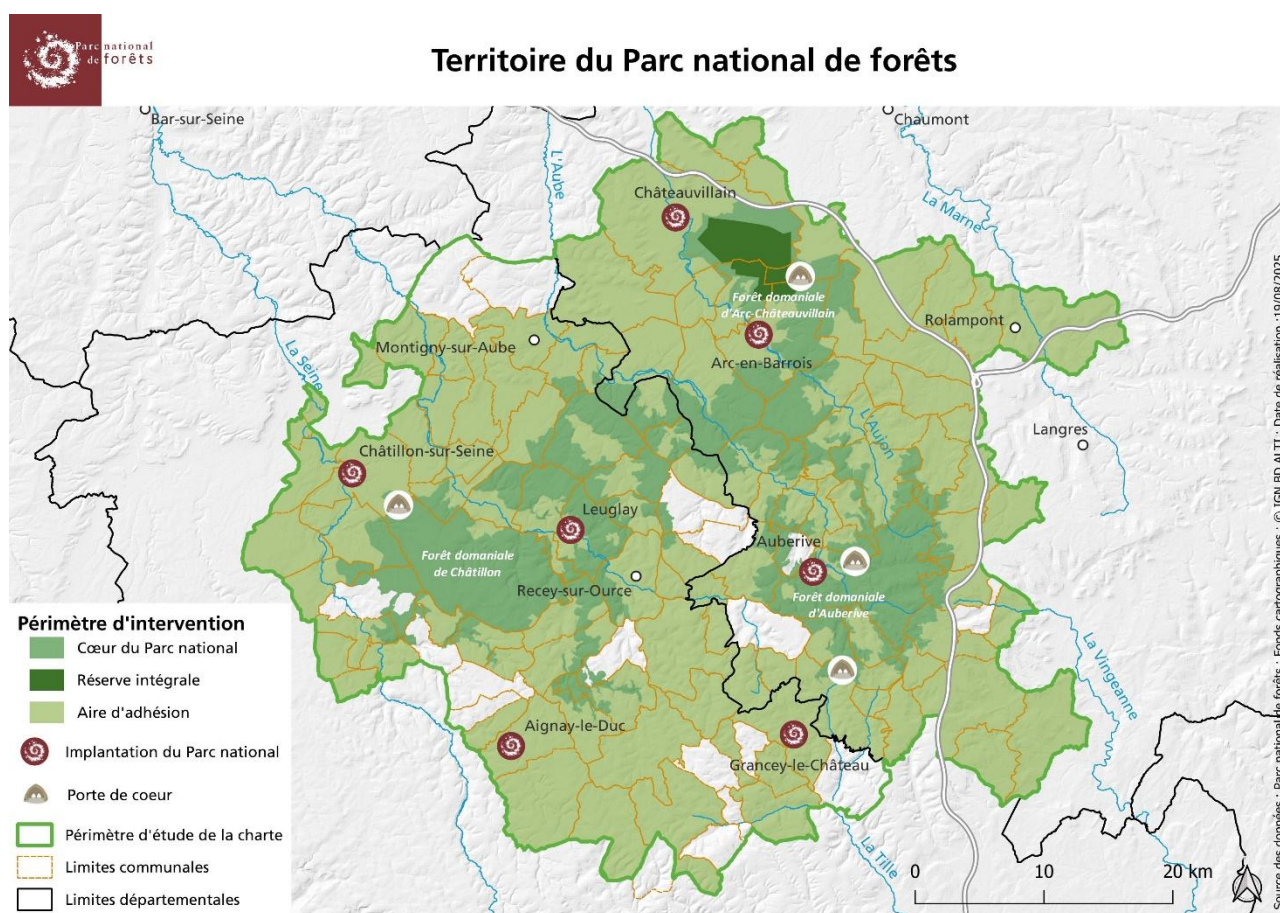
- Un espace d'exposition dédié à l'interprétation des patrimoines du Parc national ;
- Un espace d'accueil du public proposant :
 - De l'information pour découvrir les patrimoines du Parc national (itinéraires de randonnées, faune, flore, patrimoine culturel...),
 - Des informations pratiques pour organiser son séjour sur le territoire (règlementation, prévention, hébergements, restauration) ;
- Un espace de réunion ouvert au public et aux partenaires pour l'organisation d'animations et d'activités autour de la biodiversité et du développement durable (conférences, débats, projections, animations culturelles, ateliers pédagogiques, ...) ;
- Un espace de documentation (ouvrages, audiovisuel, supports de découverte...) ;
- Une boutique (topoguides, cartes, livres, ouvrages pour enfants, produits locaux, cartes postales...) ;
- Des bureaux pour les agents du Parc national.

Elles servent également de point d'accueil pour le départ de visites guidées et d'ateliers pour les scolaires. Elles sont ouvertes toute l'année et doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le projet de réseau de maisons du Parc national de forêts

Le Parc national de forêts porte le projet de création d'un réseau de maisons de Parc national sur l'ensemble du territoire dont notamment :

- La maison de la forêt de Leuglay préexistante (devenue la première maison du Parc national),
- Le projet de maison du Parc national dans l'ancienne forge de l'abbaye d'Auberive,
- Le projet de maison de l'eau, dans l'ancien moulin d'Aignay-le-Duc,
- Le projet de maison du Parc national et de centre dédié au biomimétisme à Châtillon-sur-Seine,
- La tour de l'Auditoire de Chateauvillain dont un des espaces d'exposition est dédié au Parc national.



Cette mise en réseau répond à plusieurs objectifs :

- Créer un maillage d'équipements d'accueil thématiques et de relais d'informations correspondant aux valeurs « Parc national », incitant les visiteurs et les habitants à découvrir l'ensemble du territoire.
- Conforter la présence du Parc national sur l'ensemble du territoire : espaces d'accueil et bureaux pour les agents sur l'ensemble du Parc national.
- Inscrire le Parc national dans le réseau des équipements touristiques de la région contribuant à la promotion du patrimoine naturel et culturel.
- Soutenir l'économie et dynamiser les villages et bourgs sur l'ensemble du territoire du Parc national en augmentant la fréquentation et la durée de séjour.

Ambitions architecturales

Respect des patrimoines naturels, culturels et paysagers

Chacun des projets de maisons de Parc national s'implante dans un immeuble existant présentant des typologies diverses mais dont les caractéristiques patrimoniales sont emblématiques du territoire.

Les projets architecturaux devront donc préserver les patrimoines bâtis existants. De même, les projets d'aménagement devront être guidés par une intégration juste dans leur environnement, limitant au maximum les impacts sur la biodiversité et les paysages.

Ressources locales

Les projets architecturaux devront être exemplaires en matière de consommation des ressources. Le principe de chantier économe en énergies, en eau, en déchets ainsi que le recours à des matériaux locaux devront guider les réflexions dès les premières phases de conception.

Le Parc national de forêts a signé le Pacte bois+biosourcés porté par Fibois, s'engageant au niveau « or » pour l'emploi de bois locaux et de matériaux biosourcés.

La forge d'Auberive

Contexte territorial

Auberive se situe au sud-ouest de la Haute-Marne, dans un secteur marqué par un paysage majoritairement forestier. Le village s'est créé autour de son abbaye cistercienne fondée en 1135 : les moines de l'abbaye exploitaient les massifs forestiers jusqu'à la Révolution.

Le territoire environnant est très rural, peu dense, il est soumis à une dynamique de décroissance et à un vieillissement de sa population.

L'offre commerciale répond aux besoins de proximité mais est peu diversifiée. L'ensemble de la Communauté de Commune Auberive Vingeanne Montsaugonnais dépend des pôles d'attractivité voisins en matière d'emploi, de commerces et de services. Toutefois, des offres de circuits courts et un tissu associatif dense, participant à l'animation des villages, se maintiennent, voire se développent sur l'ensemble du territoire du Parc national de forêts.

Le bâti de la commune est caractérisé par une valeur patrimoniale forte mais une vacance importante des logements et un usage de résidences secondaires fortement implanté. L'ensemble du territoire du Parc national jouit également d'une attractivité saisonnière du fait d'événements culturels, de leviers touristiques développés autour des espaces naturels et des activités de plein air et d'un maillage de sentiers de randonnées pédestres et cyclables existant et en développement. En revanche, ne comptant aucune gare, le territoire du Parc national est essentiellement accessible en voiture, les mobilités alternatives étant très peu représentées.

Le village d'Auberive est identifié comme « pôle de proximité » au sein de la Communauté de Communes : il compte environ 150 habitants, 2 commerces, une école et une micro-crèche.

Il constitue un relais touristique à l'échelle du territoire puisqu'il accueille un centre d'art contemporain (au sein de l'abbaye – environ 6 000 visiteurs par an), un camping (environ 20 000 visiteurs par an), des cabanes et hébergements insolites, un centre d'initiation à la nature et est identifié comme « point de départ » des activités de plein air et de loisirs.

Historique du site

Le site abritait au XVIII^{ème} siècle une affinerie et quatre logements ouvriers. Les immeubles présents aujourd'hui témoignent de l'état de la première moitié du XIX^{ème} siècle. La forge était alors composée d'un haut fourneau (présent dès le début du XIX^{ème} siècle), d'une halle à charbon (immeuble situé à l'ouest) et des logements ouvriers construits en enfilade en prolongement de ceux du XVIII^{ème} siècle. La forge embauchait 35 personnes en 1818.



<https://www.ars-metallica.fr/ads/auberive-ancienne-forge-vallee-de-laube/>



> Localisation de l'ancienne forge d'Auberive

Contexte réglementaire

Servitudes	Instruction de la demande d'autorisation de travaux
- Cœur du Parc national de forêts	> Avis du directeur du Parc national
- Abords de monuments historiques	> Accord de l'architecte des bâtiments de France
- ZNIEFF de type II « Haute vallée de l'Aube et de ses affluents d'Auberive à Dancevoir ».	
- Proximité immédiate du site Natura 2000 « vallée de l'aube, d'Auberive à Dancevoir »	

Etat actuel

Seuls subsistent l'ancienne halle à charbon transformée en bâtiment agricole (dégradation avancée) et les logements ouvriers inoccupés depuis plusieurs décennies.



> Périmètre de l'opération



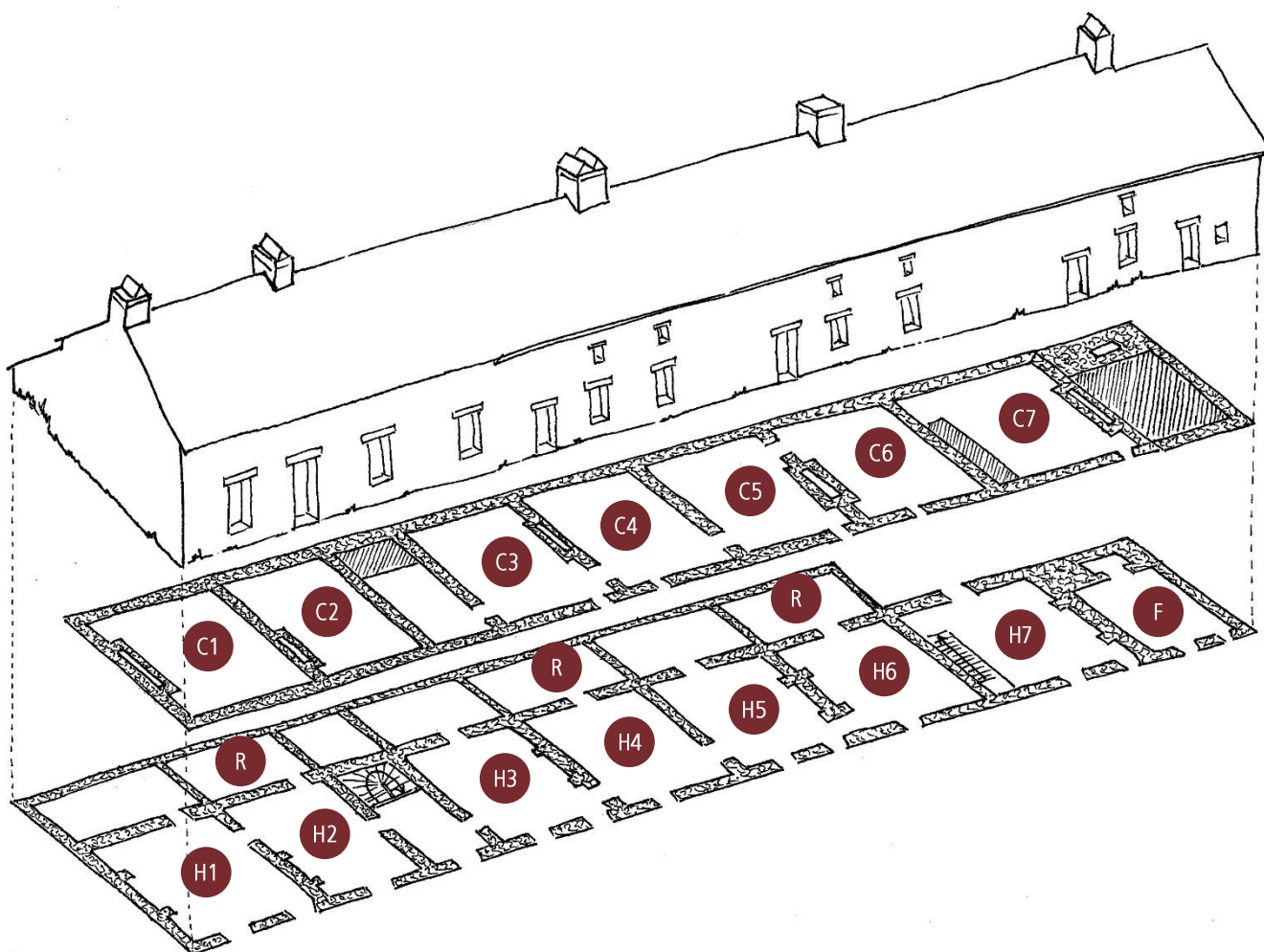
> Vue aérienne des immeubles



> Logements ouvriers



> Ancienne halle à charbon



Logements « en enfilade »			Combles		
		131,3 m ²			92,4 m ²
H1	Habitation 1	24,0 m ²	C1	Habitation 1	14,3 m ²
H2	Habitation 2	18,7 m ²	C2	Habitation 2	11,3 m ²
	Circulation verticale	10,9 m ²	C3	Habitation 3	12,5 m ²
H3	Habitation 3	19,0 m ²	C4	Habitation 4	12,6 m ²
H4	Habitation 4	19,1 m ²	C5	Habitation 5	12,6 m ²
H5	Habitation 5	19,3 m ²	C6	Habitation 6	13,4 m ²
H6	Habitation 6	20,3 m ²	C7	Habitation 7	15,7 m ²
R	Remises	80 m ²			
	Locaux isolés	29,1 m ²			
H7	Habitation 7	19,6 m ²			
F	Four	9,5 m ²			
		240,4 m ²			92,4 m ²

Le moulin de Roche, Aignay-le-Duc

Contexte territorial

Aignay-le-Duc se trouve au nord de la Côte-d'Or. Le village est traversé par trois rivières (Coquille, Brévon et Revinson). La commune est située hors de l'attraction des villes. Il s'agit d'un bourg disposant d'une école, d'une maison médicale et d'une pharmacie et comptant environ 250 habitants.

Le centre-bourg forme un ensemble patrimonial cohérent typique de la région. Toutefois, il est marqué par une importante vacance des immeubles et une représentation importante de résidences secondaires.

Le village d'Aignay-le-Duc est le point de départ de plusieurs sentiers de randonnée. Plusieurs associations participent à la création d'une offre de loisirs et soutiennent le projet de création d'une maison de l'eau au centre de la commune. Comme l'ensemble des communes du Parc national, Aignay-le-Duc est peu reliée par les transports en commun.



> Implantation du moulin de Roche

Historique du site

Le Parc national de forêts se situe sur un plateau calcaire qui favorise la constitution de réserves d'eaux souterraines et l'émergence de nombreuses sources. Le territoire regorgeait de moulins, forges, fontaines, lavoirs, ponts, réservoirs, abreuvoirs, ...

Le village d'Aignay-le-Duc s'est construit autour de la Coquille. La rivière lui a permis de s'imposer comme un centre important pour le commerce de draps, toiles et cuirs au XVème siècle.

Le moulin de Roche est installé sur un bief souterrain. La cave actuelle comptait, au XIXème siècle, trois roues qui permettaient l'activité d'une boulangerie au rez-de-chaussée. En 1886, une boucherie s'est installée dans le moulin.

Contexte réglementaire

Servitudes

- Abords de monuments historiques

Instruction de la demande d'autorisation de travaux

- > Accord de l'architecte des bâtiments de France

Etat actuel



> Façade ouest du moulin de Roche



> Ancien espace de vente de la boucherie



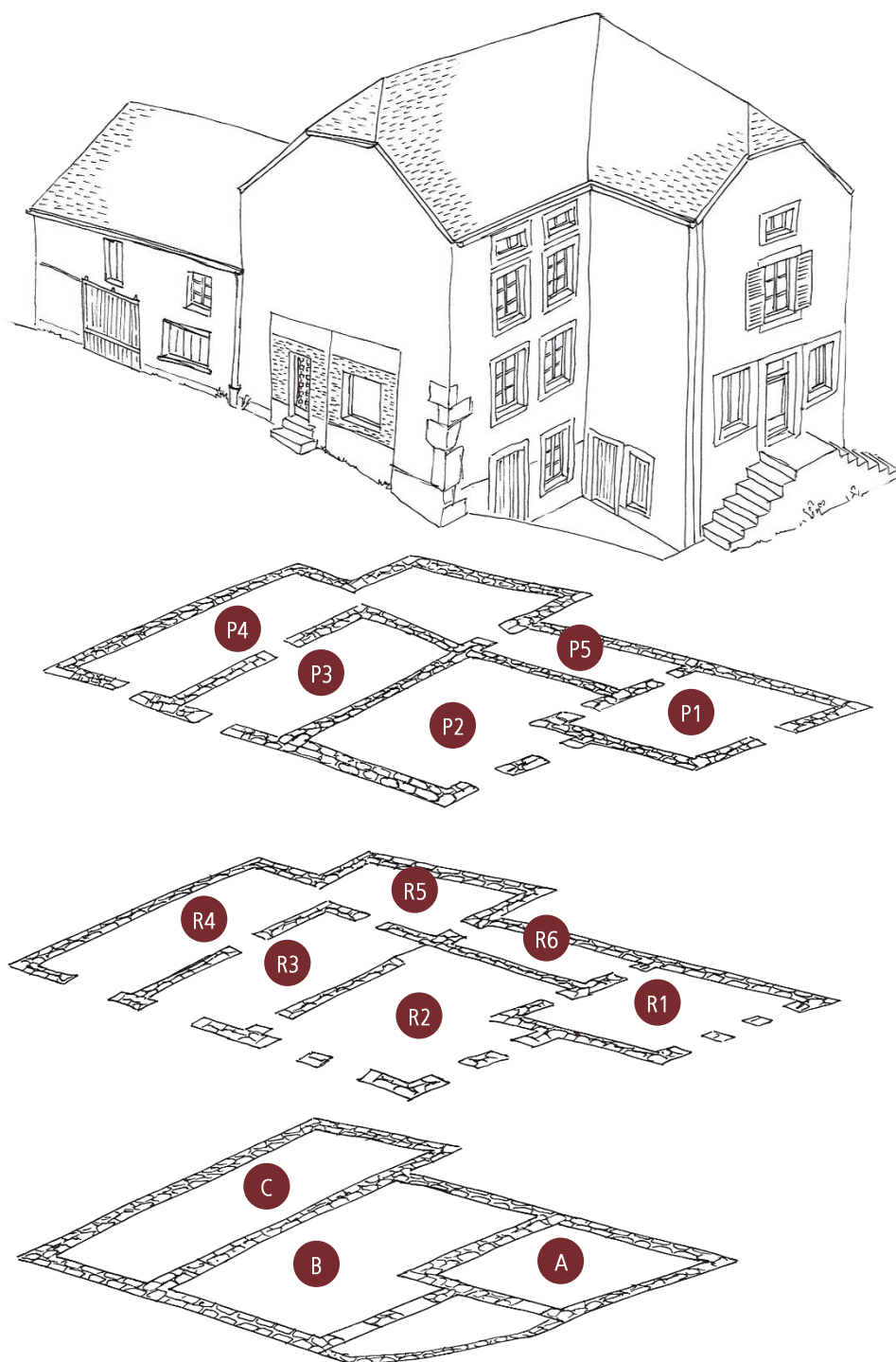
> Sous-sol (accès au bief)



> Etage



> Combles



Rez-de-chaussée			Etage		
		196 m ²			150 m ²
R1	Boutique	23 m ²	P1	Logement	23 m ²
R2	Logement	46 m ²	P2	Logement	46 m ²
R3	Chambre froide	35 m ²	P3	Logement	35 m ²
R4	Grange	31 m ²	P4	Logement	31 m ²
R5	Cour couverte	45 m ²	P5	Logement	16 m ²
R6	Remise	16 m ²			



Parc national
de forêts

Parc national de forêts
20 rue Anatole Gabeur
52210 Arc-en-Barrois

Tél. : 03 25 31 62 35

www.forets-parcnational.fr



**POUR VOUS INSCRIRE
À NOTRE LETTRE
D'INFORMATIONS,
FLASHEZ CE CODE →**

